

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

WF ACTIONS FLEXIBLE

Part P

ISIN : FR0013354065

Fonds commun de placement, de droit français.

OPCVM géré par Wormser Frères Gestion, société de Banque Wormser Frères.

Objectifs et politique d'investissement

Caractéristiques essentielles

Objectif de gestion : WF ACTIONS FLEXIBLE a pour objectif de gestion de réaliser une performance annualisée supérieure à l'indice composite : 20% Eurostoxx50 Net Return (dividendes réinvestis) + 80% ESTER capitalisé, au travers de positions acheteuses et vendeuses sur les marchés actions. L'exposition tactique aux marchés actions et de taux est gérée de façon discrétionnaire par l'équipe de gestion. Cet OPCVM est éligible au PEA.

Stratégie d'investissement : La stratégie d'investissement de l'OPCVM repose sur une gestion discrétionnaire de positions acheteuses et vendeuses sur les marchés actions internationales. La gestion pratiquée n'est pas une gestion indiciaire passive. Il s'agit d'une gestion active de style Long / Short actions.

La sélection de positions acheteuses en actions internationales est réalisée en direct ou via des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés (futures, options), ou par des OPC (éventuellement éligibles au PEA), procurant une exposition à ces mêmes marchés actions. L'approche fondamentale est déterminante dans le processus de sélection de valeurs (investissements en direct). Le nombre de sociétés sélectionnées sera limité tout en tenant compte d'une répartition des risques au moyen d'une diversification raisonnable.

La construction de positions vendeuses sur actions internationales est issue des convictions de l'équipe de gestion. Ces positions sont réalisées par le biais des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés (futures, options) ou parts d'OPC du type ETF (Exchange Traded Fund également dénommés « trackers »), éventuellement éligibles au PEA et ayant pour objectif de répliquer à la baisse des indices actions européens et internationaux. Cette stratégie peut amener le fonds à être exposé aux actions négativement à hauteur de -10%.

L'allocation entre les différentes classes d'actifs et le pilotage de l'exposition nette de l'OPCVM aux actions est réalisée de façon flexible par l'équipe de gestion en fonction des anticipations et des perspectives qu'elle accorde aux différents marchés (actions, taux, crédit) en liaison avec l'évolution des données économiques au niveau mondial. La taille de chaque position acheteuse comme vendeuse relève de l'appréciation des gérants.

L'OPCVM respecte les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

- **Entre -10% et 50% aux actions** (position acheteuses moins positions vendeuses) avec une moyenne de l'ordre de 15% à 25%. L'OPCVM demeure investi en permanence pour au moins 75% en instruments éligibles au plan d'épargne en actions (PEA). L'investissement en actions de petites capitalisations est limité à 20% de l'actif net.

- **De 0% à 25% en obligations et autres titres de créances et instruments du marché monétaire.** Les produits de taux ne disposant pas d'une notation a minima de "Investment Grade" selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation (Standard & Poor's ou équivalent) ne dépasseront pas 10% de l'actif net.

- **De 0% à 25% au risque de change** sur les devises hors euros.

L'OPCVM sera en permanence couvert pour 25% au moins de son actif net.

L'investissement dans les pays émergents est limité à 25% de l'actif net

Les parts d'OPCVM ne dépassent pas 10% de l'actif net.

A des fins d'exposition et de couverture aux risques d'action et de taux et de couverture au risque de change, l'OPCVM investit dans des produits dérivés ou des titres intégrants des dérivés.

Indicateur de référence : La performance du fonds pourra être comparée à celle de l'indice composite 20% Eurostoxx50 Net Return + 80% ESTER capitalisé.

Autres informations

Affectation des sommes distribuables : Le résultat net et les plus-values nettes réalisées sont systématiquement capitalisés

Durée de placement recommandée : La durée de placement recommandée est supérieure à 5 ans.

L'investisseur pourra obtenir sur simple demande un remboursement de ses parts à chaque valeur liquidative, calculée quotidiennement.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible
rendement potentiellement plus
faible

A risque plus élevé
rendement potentiellement
plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

L'indicateur synthétique présenté ici reflète le niveau de volatilité historique annuelle du FCP sur une période de 5 ans.

Les données historiques utilisées pourraient ne pas fournir une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque affichée n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps.

La catégorie 1 n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Le capital de l'OPCVM n'est pas garanti.

L'OPCVM peut également être exposé aux risques suivants non suffisamment pris en compte dans l'élaboration de cet indicateur de risque :

Risque de crédit : Le portefeuille peut être exposé au risque de défaut ou d'évolutions des signatures des émetteurs détenus. Une dégradation de ces signatures pourrait provoquer une baisse des cours des titres détenus en portefeuille et ainsi une baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

Risque de contrepartie : Le risque de contrepartie résulte de toutes les opérations de gré à gré (les contrats financiers, les acquisitions et cessions temporaires de titres et les garanties financières) conclues avec la même contrepartie. Le risque de contrepartie mesure le risque de perte en cas de défaillance d'une contrepartie incapable de faire face à ses obligations contractuelles avant que l'opération ait été réglée de manière définitive sous la forme d'un flux financier. Dans ce cas, la valeur liquidative pourrait baisser. Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés : L'utilisation des produits dérivés peut entraîner à la baisse sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.

La survenance de l'un de ces risques peut amener à la baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

Pour plus d'informations sur les risques, veuillez vous référer au prospectus de l'OPCVM, rubrique « profil de risque ».

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement et sont exprimés T.T.C.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement		
Frais d'entrée	2,30%	du montant souscrit
Frais de sortie	2,30%	du montant racheté

Les taux présentés correspondent au pourcentage maximal pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (entrée) ou ne vous soit restitué (sortie). Dans certains cas, ces frais peuvent être inférieurs.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter votre conseiller ou votre distributeur.

Frais prélevés par le fonds sur une année		
Frais courants	1,99%	de l'actif net moyen

Les frais courants sont basés sur l'ensemble des frais facturés à l'OPCVM lors du dernier exercice, clos le 31 décembre 2021. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

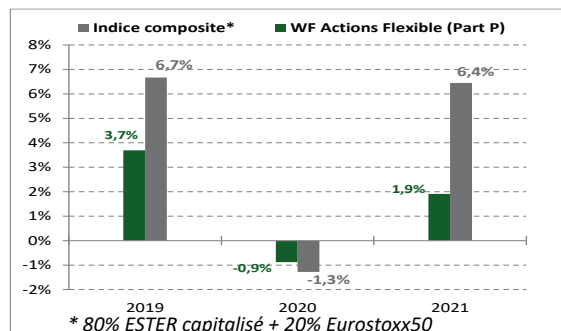
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances		
Commission de performance	20% annuel	20% de la performance de l'OPCVM au-delà de l'indice composite : 20% Eurostoxx50 Net Return + 80% ESTER capitalisé uniquement en cas d'appréciation de la valeur liquidative sur la période de référence et dans le respect du principe du "high water mark". Montant facturé au cours du dernier exercice : néant.

Cette commission variable peut varier dans le temps.

Un descriptif détaillé de la méthode utilisée pour son calcul se trouve dans le prospectus.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer au prospectus de l'OPCVM disponible sur le site internet www.wormsergestion.com ou sur simple demande auprès de la société de gestion.

Performances passées



Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

Les performances annualisées sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le fonds.

L'OPCVM a été créé le 24/10/2018

Cette part d'OPCVM a été créée le 24/10/2018.

La devise de référence est l'Euro (EUR).

Informations pratiques

Catégorie juridique de l'OPC : OPCVM de droit français.

Nom du dépositaire : CACEIS BANK.

Le prospectus de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement sur simple demande écrite auprès de : Wormser Frères Gestion, 11 bis boulevard Haussmann 75009 Paris ; e-mail : wormsergestion@banquewormser.com, ou par téléphone au 01 47 70 90 80.

Ces documents sont également disponibles sur le site internet www.wormsergestion.com (rubrique : Gestion collective).

Des informations sur la valeur liquidative peuvent également être obtenues au siège de la société de gestion : Wormser Frères Gestion, 11 bis boulevard Haussmann, 75009 Paris, ou par téléphone au 01 47 70 90 80.

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque jour ouvré jusqu'à 12 heures au siège de l'établissement dépositaire (89 Rue Gabriel Péri, 92120 Montrouge) et sont exécutées, à cours inconnu, sur la base de la prochaine valeur liquidative. Les clients peuvent souscrire par l'intermédiaire de tout établissement financier, l'OPCVM étant admis en Euroclear.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM ou de votre conseiller fiscal.

La responsabilité de Wormser Frères Gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'AMF.

Wormser Frères Gestion est agréée en France et réglementée par l'AMF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 15 décembre 2022.

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet.

Un exemplaire sur papier est mis à disposition gratuitement sur demande.